

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 5 MARS 2018, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. ROBERT BERTRAND.

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Renée Giroux, conseillère, siège #2
Alain Dupuis, conseiller, siège #3
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

Absent :

Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2018
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
 - 6.1 Rapport de l'inspecteur
 - 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
 - 6.3 Rapport de suivi du directeur général
 - 6.4 Dépôt du rapport du vérificateur et des états financiers 2017
 - 6.5 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des personnes s'étant présentées à l'élection du 5 novembre 2017
7. NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT TRICENTRIS
8. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE
9. SIGNATAIRES POUR LA MUNICIPALISATION DU CHEMIN LAVELL
10. AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE D'ALLER AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC
11. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLER AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)
12. AUTORISATION AU MAIRE ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLER AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM)
13. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSIONS DES TERRAINS (DÉCRET 777-2017)
14. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSIONS DES TERRAINS (DÉCRET 777-2017)
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ORDRE DU JOUR

2018-03-032

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2018

2018-03-033

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

2018-03-034

Comptes à payer au 28 février

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
10872	Ministère du revenu	Ajustements de fin d'année 2017	270.31 \$
10873	Fonds de l'information financière	Mutations X3	12.00 \$
10874	Infotech	Contrat de soutien annuel + banque d'heures	8 674.86 \$
10875	Imprimerie de Papineauville	Photocopies	98.77 \$
10876	Tim Lalonde	Cellulaire	75.68 \$
10877	Exel Radio	Radio portable	872.27 \$
10878	Servitech	Équilibrage des rôles 2018	2 633.83 \$
10879	Tricentris	Paieement annuel	1 546.51 \$

10880	Dépanneur Mauzeroll	Timbres	723.02 \$
10881	Groupe Ultima	Ajustement assurances pour ajout du pavillon	73.00 \$
10882	Medimage	Collants 3M	10.40 \$
10883	Atelier mécanique ATO	Pile pour génératrice	134.24 \$
10884	L'Arsenal	Ensemble Bunker	1 609.65 \$
10885	Construction Curtis Lavell	Déneigement mars 2018	23 417.53 \$
10886	Brandon Lalonde	Cellulaire	67.72 \$
10887	Waste Management	Ordures 6.06T + 4.07T	896.40 \$
10888	Martin Cousineau	Frais de déplacement février 2018	293.76 \$
10889	Labrador	Refroidisseur d'eau + eau	76.15 \$
10890	Israel Malette	Aides aux familles 2 enfants	147.00 \$
10891	Susan Lalonde	Mise en enveloppe	60.00 \$
10892	Canton de Lochaber	Ordures et recyclage	6 086.67 \$
10893	Robert Maloney	Inspections mensuelles camion 410 et 610	180.00 \$
10894	Robert Bertrand	Frais de déplacement février	105.00 \$
10895	Emile Charrette & Fils	Peinture pour chemins	39.53 \$
10896	Dubuc & Ménard	Audit des états financiers 2017	10 232.78 \$
10897	Croix-Rouge Canadienne	Renouvellement de l'entente	160.00 \$
10898	Construction Curtis Lavell	Chargeur pour contournement Burke	1 121.01 \$
10899	Groupe DL	Archivage février	57.49 \$
10900	Recyclage SCN	Location pour camion février	125.00 \$
10901	Michael Carson	Frais de déplacement janvier et février	156.06 \$
		Total	59 956.64 \$

Comptes payés au 28 février

Paiements internet		
Fournisseur	Description	Montant
RCAP	Location du télécopieur	122.22 \$
Bell Canada	Téléphone	35.26 \$

AGENCE DE REVENU DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 434.82 \$
MINISTERE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 402.66 \$
Fonds de solidarité FTQ	REER pour DG avec participation de l'employeur	384.62 \$
Visa Desjardins	Cell DG, 6 piles Streamlight, essence, amplificateur (cell), humidificateur, café	1 427.08 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 262.04 \$
SAAQ	Immatriculations (camions d'incendie)	2 436.24 \$
	Total	11 504.94 \$
Paies		
Date		Montant du dépôt direct
8 février		4 213.92 \$
22 février		6 038.24 \$
	Total	10 252.16 \$
	Grand total	81 713.74 \$

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée à l'unanimité

6. RAPPORTS

6.1 Rapport de l'inspecteur

Rien à signaler

6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention
F-18-02-005	4224 Route 315	Accident avec blessé (incendie et décarcération)

6.3 Rapport de suivi du directeur général

Rien à signaler

6.4 Dépôt du rapport du vérificateur et des états financiers 2017

6.5 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des personnes s'étant présentées à l'élection du 5 novembre 2017

7. NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT TRICENTRIS

2018-03-035

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer un représentant pour Tricentris afin de représenter la municipalité et pour assister aux AGAS (assemblée générale annuelle);

ATTENDU QUE le conseil trouve opportun de nommer un élu faisant partie du comité sur l'environnement;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** ce conseil nomme M. Guy Roussel comme représentant municipal afin d'assister aux AGAS de Tricentris.

Adoptée à l'unanimité

8. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE

2018-03-036

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile et le Code municipal;

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors des sinistres;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire, conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge a une entente de partenariat avec le Ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge a une entente avec le Ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au Gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté du conseil et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite.

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET** résolu **QUE** le conseil autorise le Maire, M. Robert Bertrand et le Directeur général, M. Martin Cousineau à signer la lettre d'entente (service aux sinistrés) entre la Municipalité de Mayo et la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de 3 ans aux coûts suivants :

2018-2019 : 160.00\$

2019-2020 : 160.00\$

2020-2021 : 170.00\$

Adoptée à l'unanimité

9. SIGNATAIRES POUR LA MUNICIPALISATION DU CHEMIN LAVELL

2018-03-037

ATTENDU QUE suite à la résolution #2017-11-122 concernant la prise en charge du chemin Lavell par la municipalité, un contrat de vente (1\$) a été préparé pour le transfert de la propriété dudit chemin;

ATTENDU QU'une résolution est nécessaire pour nommer les signataires dudit contrat;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis **ET** résolu **QUE** ce conseil nomme M. Robert Bertrand, maire et M. Martin Cousineau, directeur général comme signataires dudit contrat.

Adoptée à l'unanimité

10. AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE D'ALLER AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

2018-03-038

ATTENDU QUE le congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec aura lieu du 2 au 5 juin 2018 à Rimouski;

ATTENDU QUE le budget 2018 prévoit une dépense de congrès pour couvrir les frais du directeur du Service de sécurité incendie de Mayo et de Mulgrave-et-Derry;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu que le conseil autorise M. Tim Lalonde à assister audit congrès et que les dépenses liées à ce congrès, telles que les frais d'inscription, d'hébergement, de location d'un véhicule et des repas, seront payées par la municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

11. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLER AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

2018-03-039

ATTENDU QUE le congrès de l'ADMQ aura lieu du 13 au 15 juin 2018 à Québec;

ATTENDU QUE le budget 2018 prévoit une dépense de congrès pour couvrir les frais du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis et résolu que le conseil autorise M. Martin Cousineau à assister audit congrès et que les dépenses liées à ce congrès, telles que les taxis, la location d'un véhicule, les frais d'inscription, l'hébergement et les repas, seront payées par la municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

12. AUTORISATION AU MAIRE ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALLER AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM)

2018-03-040

ATTENDU QUE le congrès de la FQM aura lieu du 20 au 22 septembre 2018 à Montréal;

ATTENDU QUE le budget 2018 prévoit une dépense de congrès pour couvrir les frais du maire et du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise M. Robert Bertrand et M. Martin Cousineau à assister audit congrès et que les dépenses liées à ce congrès, telles que les frais de déplacement, les frais d'inscription, l'hébergement et les repas, seront payées par la municipalité sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

13. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSIONS DES TERRAINS (DÉCRET 777-2017)

2018-03-041

ATTENDU les inondations qui se sont produites sur le territoire de la municipalité de Mayo au printemps 2017;

ATTENDU la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur notre territoire par le Gouvernement du Québec par le décret 700-2017 le 19 juillet 2017;

ATTENDU le décret 777-2017 et ses modalités d'allocation de départ;

ATTENDU QUE l'ampleur des dommages au 450 chemin de la Rivière-Blanche (matricule 9362 92 2222, lot 4652836, lot 4652837 et lot 4652859) ne permet pas à la sinistrée (propriétaire) de réparer ou de reconstruire sa résidence;

ATTENDU QUE pour obtenir l'allocation de départ, la propriétaire doit céder, à la municipalité de Mayo, la propriété (terrains) où la résidence ne peut être conservée;

ATTENDU QUE le conseil souhaite que la procédure de cession de terrains du 450 chemin de la Rivière-Blanche (matricule 9362 92 2222, lot 4652836, lot 4652837 et lot 4652859) soit accélérée afin d'aider la propriétaire à obtenir rapidement son allocation de départ;

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET résolu QUE** ce conseil accepte la cession des terrains, après que la cessionnaire a réalisé toutes les conditions nécessaires pour se prévaloir de l'allocation de départ, notamment d'avoir effectué tous les travaux de démolition de la résidence et du pont, le tout tel que décrit au programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité

14. AUTORISATION D'ACCEPTATION DE CESSIONS DES TERRAINS (DÉCRET 777-2017)

2018-03-042

ATTENDU les inondations qui se sont produites sur le territoire de la municipalité de Mayo au printemps 2017;

ATTENDU la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur notre territoire par le Gouvernement du Québec par le décret 777-2017 le 19 juillet 2017;

ATTENDU le décret 777-2017 et ses modalités d'allocation de départ;

ATTENDU QUE l'ampleur des dommages au 80 chemin Desjardins (matricule 9362 99 4239, lot 4652797) ne permet pas aux sinistrés (propriétaires) de réparer ou de reconstruire leurs résidences;

ATTENDU QUE pour obtenir l'allocation de départ, les propriétaires doivent céder, à la municipalité de Mayo, la propriété (terrain) où les résidences ne peuvent être conservées;

ATTENDU QUE le conseil souhaite que la procédure de cession de terrain du 80 chemin Desjardins (matricule 9362 99 4239, lot 4652797) soit accélérée afin d'aider les propriétaires à obtenir rapidement leur allocation de départ;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** ce conseil accepte la cession de terrain, après que les cessionnaires ont réalisé toutes les conditions nécessaires pour se prévaloir de l'allocation de départ, notamment d'avoir obtenu les permis nécessaires et d'avoir effectué tous les travaux de démolition des résidences, le tout tel que décrit au programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2018-03-043

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Robert Bertrand,
Maire

Martin Cousineau,
Secrétaire-trésorier